



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

1/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN
Code du produit (UVP) 79928165

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Bayer S.A.S.
Bayer CropScience
16, rue Jean Marie Leclair
69009 Lyon
France

Service responsable E-mail : fds-france@bayer.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone
d'appel d'urgence** +33(0)4.72.85.25.25
Numéro INRS +33(0)1.45.42.59.59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à
l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Substances et mélanges auto-échauffants: Catégorie 2
H252 Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Irritation oculaire: Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Cancérogénicité: Catégorie 2
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique: Catégorie 1
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à
l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

2/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

- Fosétyl Aluminium
- Folpel



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

| | |
|--------|--|
| H252 | Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| EUH401 | Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. |

Conseils de prudence

| | |
|-------------|---|
| P280 | Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P308 + P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |
| P420 | Stocker à l'écart des autres matières. |
| P501 | Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. |

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nature chimique

Granulés à disperser dans l'eau (WG)
Fosétyl-Aluminium/Folpel 50:25% WG

Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

| Nom | No.-CAS / No.-CE / REACH Reg. No. | Classification | Conc. [%] |
|-------------------|---|--|-----------|
| | | RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 | |
| Fosétyl Aluminium | 39148-24-8 254-320-2 | Eye Dam. 1, H318 | 50,00 |
| Folpel | 133-07-3 205-088-6 | Carc. 2, H351 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 | 25,00 |
| Kaolin | 1332-58-7 | Non classé | > 1,0 |



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

3/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

| | | | |
|--|-----------|--|--|
| | 310-194-1 | | |
|--|-----------|--|--|

Information supplémentaire

| | | |
|--------|----------|-----------------------|
| Folpel | 133-07-3 | Facteur M: 10 (acute) |
|--------|----------|-----------------------|

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Conseils généraux | S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. |
| Contact avec les yeux | Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin. |
| Ingestion | Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | Les symptômes suivants peuvent apparaître : Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses |
|------------------|--|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|-------------------|---|
| Risques | Ce produit n'est pas un inhibiteur de cholinestérase. |
| Traitement | Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. Contre-indication : atropine. |

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

| | |
|---------------------|--|
| Appropriés | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone. |
| Inappropriés | Jet d'eau à grand débit |



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

4/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

| | |
|---|---|
| 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange | En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de phosphore, Oxydes de soufre, Acide chlorhydrique (HCl) |
| 5.3 Conseils aux pompiers | |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Information supplémentaire | Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression. Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Conseils supplémentaires Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

6.4 Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Éviter la formation de poussière.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

5/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériau approprié Film alu composé (épaisseur Alu min 0,007 mm)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeur limite d'exposition

| Composants | No.-CAS | Valeur limite d'exposition | m.à.j. | Base |
|----------------------------------|------------|--------------------------------|---------|-----------|
| Fosétyl Aluminium | 39148-24-8 | 5 mg/m ³ (TWA) | | OES BCS* |
| Folpel | 133-07-3 | 0,1 mg/m ³ (TWA) | | OES BCS* |
| Kaolin | 1332-58-7 | 10 mg/m ³ (VME) | 01 2008 | INRS (FR) |
| Kaolin (Fraction respirable.) | 1332-58-7 | 5 mg/m ³ (VME) | 07 2012 | INRS (FR) |
| Kaolin (Fraction inhalable.) | 1332-58-7 | 10 mg/m ³ (VME) | 07 2012 | INRS (FR) |

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

Protection des mains

Veillez respecter les consignes du fournisseur de gants relatives à la perméabilité et au délai de rupture de la matière constitutive du gant. De plus, prendre en compte les conditions spécifiques de manipulation du produit ainsi que les risques de coupure et



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

6/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

d'abrasion et la durée de l'exposition cutanée.
Laver les gants en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

| | |
|----------------------|---|
| Type de matière | Caoutchouc nitrile |
| Taux de perméabilité | > 480 min |
| Épaisseur du gant | > 0,4 mm |
| Indice de protection | Classe 6 |
| Norme | Gants de protection conformes à EN 374. |

Protection des yeux Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).

Protection de la peau et du corps Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 4.
En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.
Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| Forme | granulé dispersible dans l'eau |
| Couleur | beige |
| pH | 3,0 - 4,0 à 1 % (23 °C) (eau désionisée) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Le produit n'est pas facilement inflammable. |
| Masse volumique apparente | env. 0,65 g/ml (non tassé) |
| Hydrosolubilité | dispersable |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Fosétyl Aluminium: log Pow: -2,1 Folpet: log Pow: 3,017 |
| Propriétés comburantes | Le produit n'est pas comburant |
| Explosivité | Non explosif |
| 9.2 Autres informations | Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité. |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

| | |
|--|---|
| Aptitude à s'échauffer spontanément | Peut s'auto-échauffer en cas de stockage en masse à température élevée. |
|--|---|



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

7/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

| | |
|--|---|
| 10.2 Stabilité chimique | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. |
| 10.4 Conditions à éviter | Exposition à l'humidité. Températures extrêmes et lumière du soleil directe. |
| 10.5 Matières incompatibles | Stocker dans l'emballage d'origine. |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux | Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale. |

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--------------------------------------|--|
| Toxicité aiguë par voie orale | DL50 (Rat) > 2.000 mg/kg |
| Toxicité cutanée aiguë | DL50 (Rat) > 2.000 mg/kg |
| Irritation de la peau | Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (Lapin) |
| Irritation des yeux | Irritant pour les yeux. (Lapin) |
| Sensibilisation | Sensibilisant (Souris) OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL) |

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Fosétyl Aluminium : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Folpet : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité à dose répétée

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Evaluation de la mutagénèse

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Folpet : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Folpet : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Duodénum. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs n'est pas applicable aux faibles niveaux d'exposition d'une utilisation normale. Folpet : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat.



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

8/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0,53 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 2,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) 27 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Fosétyl Aluminium:
rapidement biodégradable
Folpet:
rapidement biodégradable

Koc Fosétyl Aluminium: Koc: 0,1
Folpet: Koc: 304

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Fosétyl Aluminium:
Ne montre pas de bioaccumulation.
Folpet: Facteur de bioconcentration (FBC) 1,8
Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Fosétyl Aluminium: Extrêmement mobile dans le sol
Folpet: Modérément mobile dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Fosétyl Aluminium: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).
Folpet: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

9/11
Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire Pas d'autre effet à signaler.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---------------------------------------|---|
| Produit | Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération. |
| Emballages contaminés | Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme EcoDDS pour les produits grand public. |
| Code d'élimination des déchets | 02 01 08* déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses |

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/ADN

| | |
|--|--|
| 14.1 Numéro ONU | 3088 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | SOLIDE ORGANIQUE AUTO-ECHAUFFANT, N.S.A. (FOLPEL MELANGE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 4.2 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Marque dangereux pour l'environnement | OUI |
| Code danger | 40 |
| Code tunnel | E |

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

| | |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU | 3088 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | SELF-HEATING SOLID, ORGANIC, N.O.S. (FOLPET MIXTURE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 4.2 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Polluant marin | OUI |



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

Version 4 / F
102000024226

10/11

Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

IATA

| | |
|--|--|
| 14.1 Numéro ONU | 3088 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | SELF-HEATING SOLID, ORGANIC, N.O.S. (FOLPET MIXTURE) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 4.2 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Marque dangereux pour l'environnement | NON |

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Décret n° 2014-285)

|| Rubrique n° 4510 : Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe ou chronique de cat. 1)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

| | |
|------|--|
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

Abréviations et acronymes

| | |
|--------------|--|
| Conc. | Concentration |
| LOEC/LOEL | Concentration/Dose minimale avec effet observé |
| UN | Nations Unies |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économique |
| NE/EN | Norme européenne |
| N.O.S./N.S.A | Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs |
| IBC | International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la |



MIKAL FLASH WG75 10x1KG BOX TN

11/11

Version 4 / F
102000024226

Date de révision: 30.05.2017
Date d'impression: 27.10.2017

| | |
|-----------|--|
| | construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC) |
| UE | Union Européenne |
| ELINCS | Inventaire européen des substances chimiques notifiées |
| EINECS | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes |
| No.-CE | Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne) |
| NOEC/NOEL | Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais. |
| DLx | Dose Létale pour X% |
| CLx | Concentration Létale pour X% |
| Clx | Concentration d'Inhibition pour X% |
| CEx | Concentration d'Effet pour X% |
| No.-CAS | Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS) |
| MARPOL | MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires |
| RID | Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses |
| IMDG | International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses |
| IATA | International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses |
| ADR | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route |
| ADN | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| ETA | Estimation de la Toxicité Aiguë |
| TWA | Valeur limite de moyenne d'exposition |

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 2015/830 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Objet de la révision: Section 4 : Premiers Secours. Section 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle. Section 11 : Informations toxicologiques sur les STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) et CMR (Cancérigène, Mutagène et Toxique pour la Reproduction). Section 15: Informations réglementaires.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.